

## LES DROITS ET DEVOIRS DU RESIDENT



Mise à jour 04/2022

Réf CR01A

Le respect des droits du résident est un enjeu pour la réputation et la qualité des soins au sein d'un établissement d'accueil. La fin de vie a également un cadre juridique particulier qu'il est indispensable de respecter pour le patient/résident et sa famille. La formation a pour objectif de vous apporter le cadre juridique et des conseils pour respecter l'ensemble des droits du patient/résident.

### Compétence(s) visée(s)

Respecter les droits du résident au quotidien dans sa pratique professionnelle.

### Objectifs de la formation

Connaître les principes des droits fondamentaux de la personne âgée en EHPAD.  
Adapter les pratiques quotidiennes aux exigences légales et réglementaires (information, consentement, dossier, respect de la vie privée, liberté d'aller et venir ...).  
Définir les droits du résident en fin de vie et leurs implications dans la pratique quotidienne du soin  
Identifier les devoirs du patient/résident.  
Organiser la gestion des droits du patient/résident.

### Contenu

#### Le cadre juridique

Loi Kouchner de 2002  
Loi Leonetti de 2005  
Le cas du contrat de séjour  
Les responsabilités des différents acteurs et les sanctions applicables.

#### Les principaux droits du résident/patient

Le droit d'être informé  
Le droit de consentir aux soins (capacité à consentir, refus de soins du résident, la fin de vie)  
Le droit d'accès au dossier médical  
Le droit au respect de la vie privée (secret professionnel, statut de la chambre du résident, ...)  
La liberté d'aller et venir et l'obligation de sécurité (mesures de contention, gestion des « fugues », ...)  
La bientraitance (signalements et gestion des situations de maltraitance, maltraitance et responsabilités)  
La gestion des biens du résident  
Le cas du patient atteint de la maladie d'Alzheimer  
La Charte de la personne accueillie

#### Le cas de la fin de vie

Le cadre juridique  
La non-obstination déraisonnable  
La personne de confiance  
Les directives anticipées  
Le double effet  
Du projet de vie au projet de fin de vie

#### Les devoirs du patient/résident

Le respect des règles de droit  
Le respect du règlement intérieur  
L'interdiction de toute forme de violence

#### L'organisation de la gestion des droits du patient/résident

Le conseil de vie sociale  
La gestion des réclamations  
Les relations avec la famille



#### Public

Tout personnel d'établissement accueillant des personnes âgées



#### Pré-requis :

Aucun



#### Durée conseillée

2 jours, soit 14 h (en présentiel ou à distance)



#### Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur/trice spécialisée en droit dans le domaine hospitalier



#### Nombre de participants (intra)

De 2 à 12 personnes



#### Matériel nécessaire

Aucun

#### Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques (pédagogie active)
- Cas pratiques
- Echanges sur des cas vécus
- Diaporama (transmis aux participants),
- Vidéoprojecteur et ordinateur

#### Modalités et délai d'accès

- En intra : de 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)
- En inter : de 1 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

#### TARIF

- En intra : Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé
- En inter : A partir de 350€ nets de taxe

Besoin d'un conseil ? d'une information ?  
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?  
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX  
Présidente  
Référente pédagogique et handicap

### Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

